

Gaz de schiste : « Bagnols et sa région épargnées »

Vous animez aujourd'hui à Saint-Alexandre* une réunion pour informer sur les risques des extractions de gaz de schiste. En quoi est-ce dangereux ?

C'est dangereux sur plusieurs aspects. Avec plusieurs types de pollution et de nuisance. Les premiers impacts sont évidemment sur l'eau tant au niveau quantitatif que qualitatif. Dans la région, et donc sur la Cèze, nous sommes classés en bassin déficitaire. Concrètement, nous sommes sur des zones où nous manquons d'eau. L'extraction de gaz de schiste passe par l'injection de quantités d'eau phénoménales sous terre. En bassin méditerranéen, nous ne sommes pas en mesure d'y faire face. On pense toujours que sur le plan souterrain se trouve une grande quantité d'eau, mais c'est faux.



C'est ce stock qui permet de faire face et de maintenir le débit des rivières aériennes, lesquelles comme nous le savons, ont un niveau très bas, l'été notamment. Le deuxième enjeu concerne la qualité de l'eau. Il faut savoir que lors des extractions, l'eau qu'on injecte est mélangée à des additifs extrêmement dangereux tels que du lubrifiant, des détergents, des biocides... Non seulement ça pollue les nappes phréatiques mais ce procédé modifie la nature de la roche calcaire en libérant de l'arsenic et de l'uranium, mais également du méthane. Ce gaz très toxique se dissout dans l'eau et s'échappe dans l'air. Il faut rappeler que le méthane est 20 fois plus puissant en terme de réchauffement de l'air que le CO2... Ça se passe de commentaires...

Le Gard rhodanien et la vallée de la Cèze sont-ils menacés par des extractions ?

Les alentours de Bagnols ne sont pas touchés. Les zones les plus proches susceptibles des extractions se situent dans le bassin d'Alès. Mais nul doute qu'en cas d'extraction, le Gard rhodanien subira les répercussions en raison de tout ce que je viens d'énumérer.

François Fillon a annoncé récemment un sursis pour les extractions. Cela vous rassure ?

Ca ne me rassure pas du tout. Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, a récupéré le bébé. Sa première réaction a été de souhaiter étudier le sujet en demandant un rapport qui sera rendu fin juin. Mais quoi qu'il en soit, M. Fillon a oublié quelque chose : il faut modifier le code minier qui interdit tout moratoire en matière d'exploration. Après on pourra avancer.

Recueilli par ALISSANDRE ALLEMAND